

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Délégation chasse et pêche - 6ème répartition - subventions aux associations.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 57 du 15 décembre 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation chasse et pêche.
Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette sixième répartition des crédits de subvention 2018, il vous est proposé d'octroyer une aide de 1 300 € en fonctionnement pour une demande de subvention déposée par l'Association de propriétaires dite Saint Hubert à Vauvenargues.

Vous trouverez, ci-joint en annexe, le détail de la demande.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL